

ENTRETIEN AVEC PAUL SIVADON

Quelques heures avant notre grande réunion d'Août 1990, le Professeur Paul SIVADON (de VERBIZIER LATREYTE) et son épouse Renée SIVADON ont offert au Mas d'Azil un cocktail à l'occasion de leurs noces de diamant.

Soustraits un moment à la présence affectueuse de leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis, ils ont répondu avec leur gentillesse coutumière aux questions posées par un membre de la REVEILLEE ;

La REVEILLEE :

Parmi les objectifs de notre Association, se place en tout première lieu, la meilleure connaissance de ces singuliers personnages que furent nos ancêtres : artisans privilégiés en même temps que gentilshommes. Aussitôt que se manifeste, dans leur descendance, une quelconque originalité on veut en savoir plus.

Ainsi, ces derniers jours, à propos de Paul SIVADON, le bruit court, qu'il aurait épousé en même temps, il y a soixante ans exactement, Renée sa femme et la psychiatrie, son métier !! Ils se seraient rencontrés dans un asile de fous, sur les bords de la Marne, à Ville-Evrard. Cela d'ailleurs semble leur avoir porté chance...

Ce bruit, est-il fondé ?

Paul SIVADON :

Lors de notre première rencontre, nous étions tous deux internes, elle en Pharmacie, moi en Médecine sans grande responsabilité. Certes, le tableau de la folie asilaire de l'époque, tissé de cris et de supplications, imprégné de l'odeur fade du bouillon réchauffé, dominé parfois par celle de puissants antiseptiques, ou zébré par la stridence d'une sonnerie d'alarme, nous laissait l'impression d'une composition surréaliste dont nous étions les spectateurs passifs et d'ailleurs impuissants.

Quatorze années ont passé, en 1943, je fus nommé médecin chef de service à Ville-Evrard. Mon prédécesseur était parti pour la retraite depuis de nombreux mois. Tel un navire sans capitaine, le service allait à la dérive. Le personnel, sans directive et sans défense contre la peur, se laissait aller à la violence, le plus souvent sournoise. Il en résultait une atmosphère de terreur glacée, animée seulement par les rituels réglementaires : lever-coucher, toilette-change, repas-médicaments, simili-visite assurée par le surveillant-chef, le tout rapidement, comme sous la menace.

Contre toute évidence, je me considérais responsable d'une situation que je n'avais pas voulue. Au moment où elle paraissait sans issue, une lumière se fit jour. Une ordonnance du 4 octobre 1945, signée DE GAULLE, transformait profondément le statut des Assurances Sociales, les rendant obligatoires sous le nom de "SECURITE SOCIALE" et en étendant l'application "A TOUS LES RISQUES ET A TOUS LES FRANCAIS"

Visiblement conçue pour faciliter la lutte contre la tuberculose, je n'eus de cesse qu'on la rendît applicable aux malades mentaux. Et puisqu'on prétendait parfois que la nature même de la folie la faisait incurable, j'eus l'audace de prétendre démontrer le contraire si l'on m'en donnait les moyens. Et c'est ainsi qu'au printemps 1947, la Préfecture de la Seine, finit par signer avec la Sécurité Sociale une entente autorisant celle-ci à me donner les moyens de cette démonstration.

La REVEILLEE :

De quels moyens s'agissait-il ?

Paul SIVADON :

D'une transformation du cadre de vie par des travaux où collaboraient infirmiers et malades. Il s'agissait de remplacer les attributs de type carcéral (grilles et sauts de loup) par des espaces sportifs, des ateliers artisanaux et des parterres fleuris. Une réduction du nombre des malades, passant de 400 à

250. Une augmentation proportionnelle du nombre des infirmiers qui passait de 100 pour 400 à 100 pour 250 malades. Et surtout la constitution d'une équipe d'encadrement responsable de l'ensemble, comportant trois psychiatres hautement qualifiés, cinq psychiatres assistants ou en formation. A quoi s'ajoutaient divers spécialistes médico-sociaux et psychologues.

La REVEILLEE :

On a prétendu que les résultats obtenus étaient dus, au moins en partie, à un nouveau médicament dont vous auriez eu connaissance en priorité. Quelques-uns de vos collègues disaient volontiers que si on leur attribuait des moyens analogues, ils obtiendraient des résultats de même valeur.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions ?

Paul SIVADON :

Excellente question. Elle est essentielle à notre propos. Pour ce qui est du médicament, il est vrai que j'ai été un des premiers à en faire l'essai ; mais c'était en 1952, quatre ans plus tard. A l'époque de l'expérience de Ville-Evrard, on n'imaginait pas qu'il puisse un jour exister un tel médicament. Par ailleurs, en mettant le succès à portée de toutes les mains, au lieu de le banaliser, on conférait à l'expérience sa plus précieuse qualité : à savoir d'être transférable dans des situations variées dont nous ne donnerons ici que quelques exemples. A quelques jours d'intervalle, je fus ainsi amené à donner des avis au responsable de la Santé Mentale de HAÏTI, l'un des pays les plus démunis du monde, et à jouer le rôle de Conseiller de Santé Mentale auprès des dirigeants du plus puissant organisme privé de langue française, la Mutuelle Générale de l'Education Nationale. Après quoi, j'ai eu la charge de diriger la réalisation concrète du dispositif parisien, tandis que j'en observais l'application en zone rurale (Billiers) et en Belgique (Anderlecht et Charleroi).

La REVEILLEE :

Que sont devenus les principes émanés de l'expérience de Ville-Evrard.?

Paul SIVADON :

En quelques semaines le succès du Centre de Traitement et de Réadaptation Sociale (CTRS) fut évident, au point que la Sécurité Sociale accorda aussitôt des crédits à deux autres services, sans qu'il en résultât autre chose qu'une amélioration des conditions de travail. A Ville-Evrard, au contraire, se développa un refus de l'échec, qui se traduit par une créativité compensatrice. Ce que l'Administration ne pouvait faire, l'équipe du CTRS résolut de le faire elle-même en s'organisant sous la forme d'une Association sans but lucratif (loi de 1901). Sans autre moyen que l'imagination et l'enthousiasme bénévole des médecins, des auxiliaires médico- sociaux, des infirmiers et des malades, coordonnés par la Conseillère du Travail, elle réalisa une série de prototypes, à mesure que le besoin s'en faisait sentir au niveau de l'équipement extrahospitalier. En près d'un demi-siècle, l'ELAN s'est développé sans double emploi, offrant un éventail, sans doute unique de traitements ambulatoires. L'un de ses ensembles l'institut LA ROCHEFOUCAULD, dispense aujourd'hui plus de cinquante mille consultations par an sous la direction de l'un des nôtres, le Docteur Jean de VERBIZIER LATREYTE.

La REVEILLEE :

Vous êtes surtout connu par la réalisation de la VERRIERE. Qu'a-t-elle de particulier ?

Paul SIVADON :

Ce qui est sans doute unique, c'est d'être la réalisation concrète d'un dispositif de traitement psychiatrique entièrement conçu par le même psychiatre, sans concession mais sans parti- pris. Son plan, nourri d'une information mondiale et d'expérience, est construit dans une perspective évolutive. Il tient compte, le plus possible de la révolution dans la structure de pensée qui conduit de la causalité linéaire à la construction systémique, fondant théoriquement la politique de secteur l'hôpital perd sa suprématie, il n'est plus qu'un instrument parmi d'autres. Le centre du système est dans la cité, l'ensemble est délimité par les capacités d'actions de l'équipe pour des raisons géographiques, corporatives ou autres.

La REVEILLEE :

Les principes élaborés et affinés par trente années de mise à l'épreuve, que sont-ils devenus ?

Paul SIVADON :

Ils guident toujours avec succès le dispositif de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Mais entretemps, l'Organisation Mondiale de la Santé s'était assuré ma collaboration, et la Faculté de Médecine de Bruxelles m'avait confié sa chaire de psychiatrie. A ce titre, j'ai pu aider au développement de la lutte contre les maladies mentales en Belgique.

L'Organisation Mondiale de la Santé et la Fédération Mondiale pour la Santé mentale, ensemble ou séparément, me firent parcourir les principales régions du monde, le plus souvent pour donner des avis sur des projets de construction ou d'aménagement de services psychiatriques. Le programme dit de la VERRIERE a ainsi inspiré un certain nombre de réalisations aux Amériques, aussi bien qu'en Europe.

Malgré l'utilité certaine de cette information disséminée, dispensée au jour le jour, le besoin d'une modernisation de l'enseignement de la psychiatrie aux futurs médecins et aux divers "travailleurs de la santé" se faisait sentir. L'Université libre de Bruxelles fut l'une des premières à chercher à adapter son enseignement aux formes modernes de la lutte contre les maladies mentales. En me confiant cet enseignement, elle me donna la possibilité de multiplier par dix la place faite à notre discipline dans le cursus désormais réparti sur l'ensemble du programme, en même temps que diversifié, à partir de la psychologie générale, jusqu'à la clinique psychiatrique, en passant par la psychopathologie, la psychologie médicale, la psychosomatique et la psychiatrie médico-légale.

Il devenait de la sorte possible d'harmoniser les rapports entre l'action sur le terrain et les diverses modalités d'hospitalisation grâce à une infrastructure architecturale adaptée.

On peut citer à Charleroi un ensemble fonctionnant en hospitalisation de jour aussi bien qu'en hospitalisation complète.

Bizarres pouvaient apparaître, les conceptions de ce psychiatre étranger qui prétendait traiter les fous en liberté, sans se soucier de la sécurité publique. Longue à convaincre, mais à la longue solidement convaincue, une commission faite d'Administrateurs, d'architectes et de psychiatres avait donné un avis favorable à la construction d'un Institut de Psychiatrie conforme à mes vœux.

Je partis pour la retraite aussitôt après. Le temps passait. Je n'entendais plus parler de rien. Les dossiers mettent parfois longtemps pour mourir !

Sept ans se sont écoulés. Enfin je reçois une lettre de l'Administration hospitalière belge. L'Institut de Psychiatrie va être inauguré. Bien entendu je suis invité à la cérémonie. Comme je l'avais voulu l'Institut comporte un hôpital de jour particulièrement développé. On souhaite lui donner mon nom, si je l'accepte !

Bien sûr, j'étais là, accompagné de ma fille et de mon petit-fils, médecins eux aussi. Il y avait là, ceux du Ministère, ceux de l'Université et aussi ceux de l'Administration hospitalière ; et tout autour de moi...mes anciens collaborateurs et mes amis.

Et, à l'entrée, gravé dans la pierre : HOPITAL DE JOUR PAUL SIVADON

